

observations PLU Sallenelles

1 message

S.bernede <S.bernede@free.fr>
À : enquetepublique.plusallenelles@gmail.com
Cc : bernededesallenelles@gmail.com

Monsieur le Commissaire enquêteur,

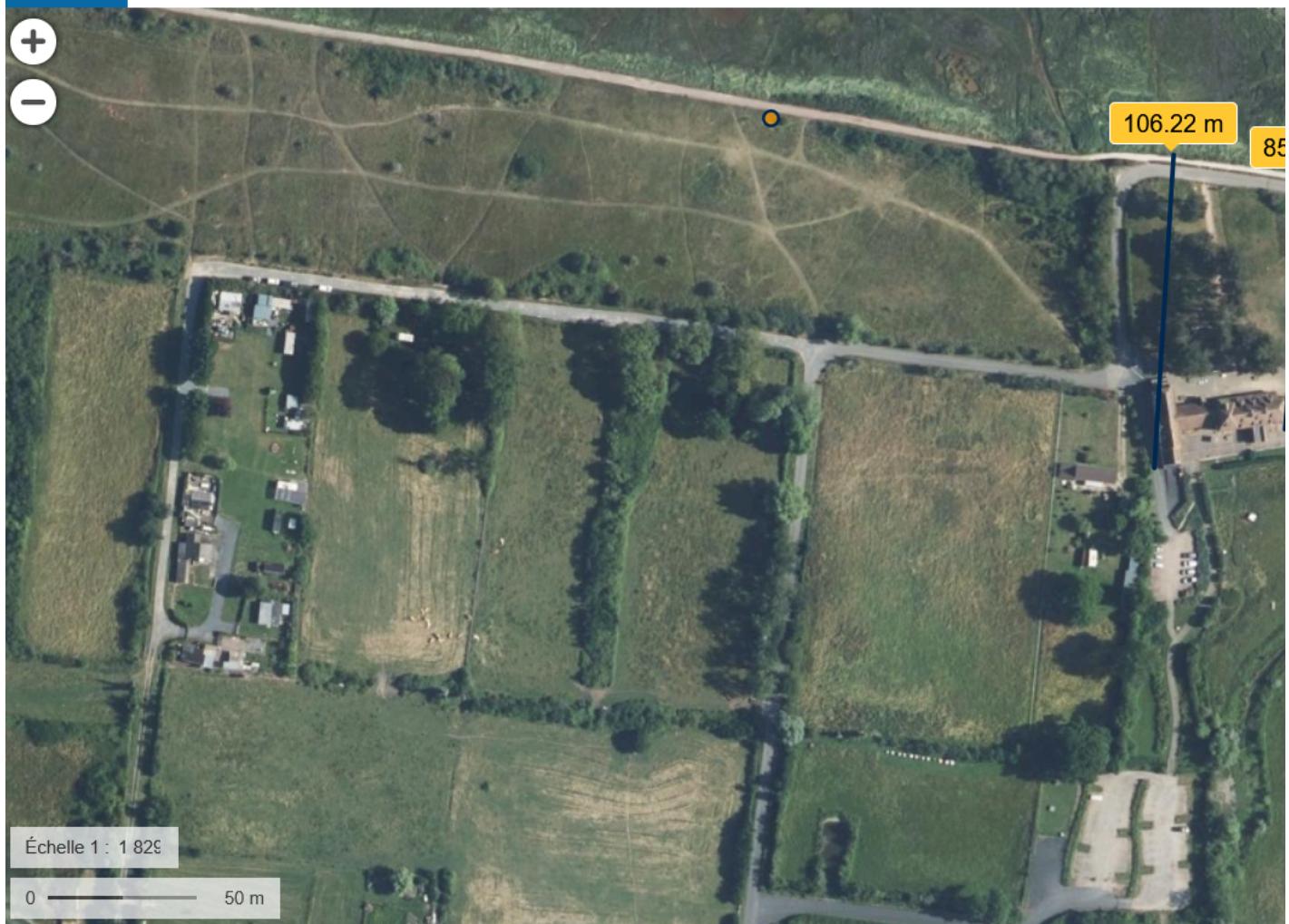
Tout d'abord je souhaitais souligner le gros travail réalisé par le bureau d'études pour la réalisation de ce document et remercier la commune pour l'organisation des ateliers de concertation.

Toutefois, à la lecture du document, je m'interroge sur trois points particuliers :

Dans le PADD, p6, il est fait mention d'un "corridor écologique à préserver" en limite sud de la commune. Or ce corridor ne semble pas très fonctionnel en l'état. En effet, il emprunte un s'exprime et de l'autre côté par un terrain de foot clos. De plus, ce corridor débouche sur la future zone à urbaniser (voire la chevauche) sans qu'aucune lisière ou autre disposition en faveur du fonctionnel soit reflétée une certaine vérité de terrain. Au nord du quartier de la perrue et au sud du bourg, le long de la rue de Troarn, il est observable en tous temps des passages nord.



Concernant le devenir de la maison de la nature, on ne peut que regretter sa fermeture mais cela ne concerne pas le PLU. Cependant il est prévu pour cet équipement un STECAL mais surtout la réalisation de "constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs". Ces possibilités interrogent car la maison de la nature est à moins de 100m de la route (en témoigne le panneau installé sur le bord de cette route) et est complètement isolée du reste du village :



Elle est donc incluse dans la bande des 100m le long du littoral et les seules possibilités sont celles prévues par la loi. Pour mémoire, une fiche technique du gouvernement sur le sujet part, même si la proximité de la mer peut être évoquée, un équipement tel que celui-ci n'exige pas la proximité **immédiate** de l'eau.

Enfin le choix retenu quant à la localisation de la future zone à urbaniser interroge sur les motivations de la commune à identifier un site à l'écart de tout. Le site retenu est loin des communes qui fréquenteraient pas les communes mais s'orienteraient vers les communes plus au sud. La voie qui y donne accès est étroite et fortement fréquentée par des promeneurs. Ce choix est difficilement compréhensible, d'autant qu'il reste des possibilités de densification importantes notamment avec l'extension de la zone U au sud du bourg comme cela a été fait dans le quartier.

En vous remerciant par avance pour votre attention, cordialement

Sébastien Bernède

[1, rue de Caen](#)

[14121 Sallenelles](#)

[0651645553](#)